



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sécurité

Question écrite n° 56427

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des transports sur l'action de la France, en faveur de l'amélioration de la qualité de la desserte aérienne des Comores. En effet, le drame du crash du vol A310 de la Yemenia a révélé que la sécurité des avions sur cette ligne faisait l'objet de violentes polémiques. Il est notamment reproché à cette compagnie les conditions du voyage aérien. Le manque d'information et de communication transmises aux familles est venu aggraver cette mauvaise perception, et peut faire apparaître un sentiment d'abandon à l'égard de ces voyageurs. Ce drame aérien pose le réel problème du transport des ressortissants comoriens demeurant en France métropolitaine. Cette situation suscite donc une très vive émotion et de fortes critiques parmi les Comoriens de France. Ces critiques semblent toucher à la fois les compagnies aériennes étrangères, mais aussi notre compagnie nationale. Ils ressentent cette situation comme un certain délaissement, ostracisme, voire même comme un abandon des autorités françaises. Une association a même été créée en faveur du boycottage de la compagnie yéménite concernée par ces vols Sanaa-Moroni. Pour éviter que cette colère ne dérive contre le Gouvernement français, il conviendrait qu'une forte communication d'explication puisse être développée dans les semaines à venir, pour éviter les amalgames et les polémiques alimentées notamment par les élus socialistes de Seine-Saint-Denis. Il lui demande donc de lui préciser rapidement sa position sur ce dossier.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56427

Rubrique : Transports aériens

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juillet 2009, page 7389

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)